

Procès-Verbal du Conseil Municipal Du 29 septembre 2025

Séance du 29 septembre 2025 - Ouverture de séance à 20h40.

Étaient présents : Laurence LAURENT, Pierre BOULDOIRES, Pierre VAYSSADE, Sébastien LAURENT, Christiane LUTRAND, Christophe CLAMENS, Jennifer GASQ. Frédéric BECAMEL

Absents : Martine BATUT a donné pouvoir à Frédéric BECAMEL ; Martine BESSIERE

Sébastien LAURENT a été nommé secrétaire de séance.

- 1) **Lecture et approbation du procès-verbal du 23/06** – approbation à l’unanimité
- 2) **Délibération portant sur le calcul des points conformément à la délibération du 26 février 2013 concernant les parcelles de section de village B108,66a50 – B109, 15a30 attribuées au GAEC MOULHAC et les parcelles A187, 21a80 – A188, 34a20 attribuées au GAEC CHARDAIRE conformément à la délibération du 6 mai 2024** – approbation à l’unanimité
- 3) **Adoption du rapport sur le prix et la qualité de service public d’assainissement collectif : exercice 2024** – approbation à l’unanimité
- 4) **Délibération portant création d’un emploi permanent Emplois de secrétaire général de mairie des communes de moins de 2000 habitants** – approbation à l’unanimité
- 5) **Questions diverses** :
 - ❖ Etat d’avancement du projet de réhabilitation des logements communaux : demande d’un audit énergétique pour les 5 logements (couvent et ancienne mairie) ; option choisie pour le scénario avec 4 logements étiquette D et un logement étiquette E
 - ❖ Etat d’avancement du projet 4 saisons : affaire à suivre
 - ❖ Information et validation sur l’intervention du référent pour le balisage des circuits de promenades et randonnées de la Commune : 8 pour 1 contre
 - ❖ Projet de cession Rouquet-Vassal : accord de principe pour céder la surface nécessaire pour l’emplacement du transformateur électrique
 - ❖ Projet d’achat du terrain Miquel « Le Brucastel » : contacter les vendeurs ainsi que l’agence
 - ❖ Prévoir une date pour le faucardage : voir avec Eric Pécou, Pierre Vayssade et Kévin Chayla
 - ❖ Préparation élections 2026 : question abordée
 - ❖ Prise en charge du devis Boudou pour limiter les infiltrations d’eau chez Mme Albertini Sonia en provenance de l’escalier : approbation à l’unanimité
 - ❖ Suite à la création de la route du lotissement, il a été nécessaire de couper les arbres menaçants les riverains ;
 - ❖ Le talus a été modifié pour la création de la route du lotissement donc la mairie devient responsable du talus de Mr Christophe CLAMENS.

La séance est levée à 22h48